



Délai de présentation écrite d'une proposition d'offre de prêt

Par **jeanpy**, le **30/05/2011** à **21:47**

Bonjour,Voilà nous avons décidé d'acheter une maison pour laquelle nous devons signer avant le 13 juillet. Nous avons dans le même temps un appartement que nous avons réussi à vendre dans le même laps de temps. nous pensons signer les 2 affaires à quelques jours d'intervalle.

Par le biais de l'agent qui vend la maison, nous sommes entrés en contact avec une agence meilleur taux . com qui au début nous a bien accueilli, demande de pièces justificatives et compagnie... Depuis, de plus en plus de mal à joindre la personne, beaucoup de coups de fil et mails sans suite, un taux oral (3.95 alors que deux autres banques nous avaient proposé du 4.07 et du 4.35) proposé par téléphone mais rien d'écrit ni de concret. On nous fait miroiter un rdv à la banque dans les prochains jours mais on n'y croit plus.

Plusieurs questions découlent de cette situation :
- si nous décidions de ne plus vouloir passer par eux, peuvent-ils nous demander des frais de dossier sachant qu'après plus de 30 jours calendaires nous n'avons aucune proposition écrite?
- dans le cas contraire, cela peut-il être considéré comme une pratique commerciale déloyale?

Désolé, je ne suis peut être pas assez clair, mais cette situation est très stressante, ma femme et moi sommes à bout de nerfs :S

Merci à vous pour vos réponses